

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 96.00.861.001.2 DU 15 FEVRIER 1996

Sonomètre BRUEL & KJAER
modèle 2236
(CLASSE I)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE L'ARRETE DU 27 OCTOBRE 1989 RELATIF A LA CONSTRUCTION ET AU CONTROLE DES SONOMETRES.

FABRICANT

BRUEL & KJAER, 2850 Naerum, Danemark.

DEMANDEUR

BRUEL & KJAER France, 46 rue du Champoux, BP 33, 91541 Mennecy Cedex.

OBJET

La présente décision complète la décision n° 95.00.861.001.2 du 7 avril 1995 (1).

CARACTERISTIQUES

Le sonomètre BRUEL & KJAER modèle 2236 faisant l'objet de la présente décision, diffère du modèle approuvé par la décision précitée par la référence du préamplificateur.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro d'approbation de modèle qui est remplacé par celui figurant dans le titre de la présente décision.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas de l'instrument sont déposés à la sous-direction de la métrologie et à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France, sous le numéro DA 13-1352.

Le demandeur doit également déposer les documents ou éléments descriptifs externes et fonctionnels de l'instrument auprès des laboratoires agréés pour effectuer les vérifications.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 7 avril 1997.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

(1) *Revue de Métrologie*, avril 1995, page 376.